

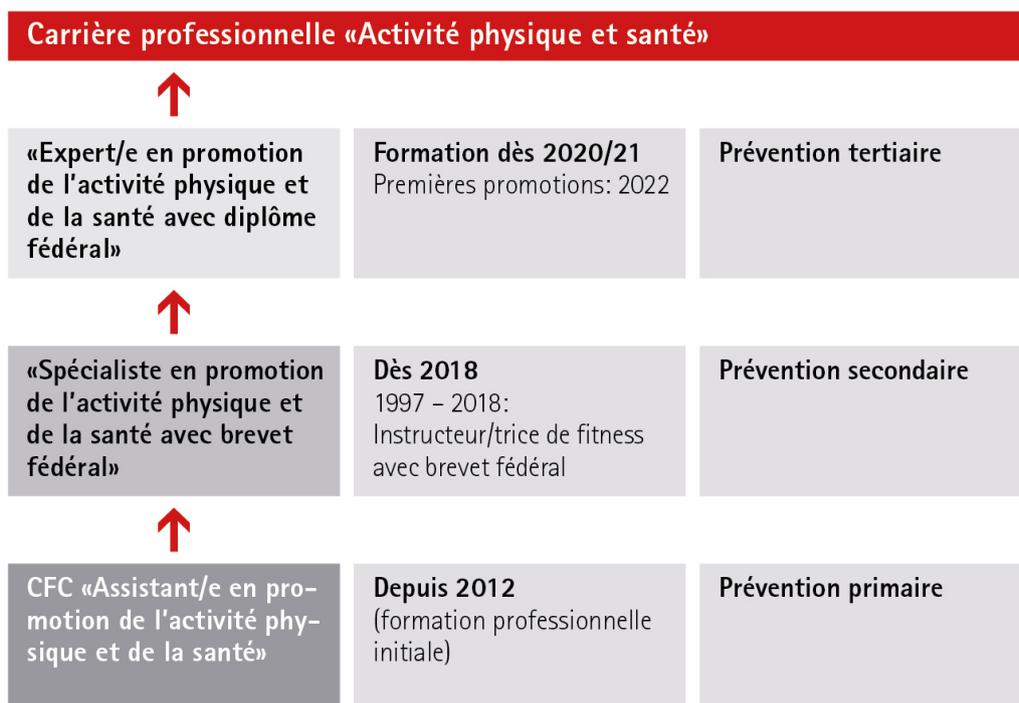
CONCEPT DE FORMATION

DIRECTIVES RELATIVES À LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE POUR LES COLLABORATEURS/TRICES SELON LES NORMES DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES CENTRES FITNESS ET DE SANTÉ FSCFS

1. Concept de formation avec trois diplômes reconnus au niveau national

Les présentes directives de la FSCFS relatives à la formation initiale et continue ont pour objectif de permettre aux centres de fitness d'offrir une formation initiale et continue clairement structurée à leurs collaborateurs/trices.

Le regard porté sur notre secteur au cours de ces dernières années a radicalement changé. Et ce n'est pas le résultat du hasard! L'immense engagement de notre fédération et l'excellent travail effectué par nos professionnels portent leurs fruits. Il est probable que cela continue ainsi, car notre branche possède encore un grand potentiel de croissance. En même temps, les connaissances spécialisées de notre personnel prennent elles aussi de plus en plus d'importance. Avoir une équipe bien formée n'est plus un luxe, mais un devoir. Le conseil professionnel pour un changement de mode de vie est non seulement décisif pour le succès de notre branche, mais nous le devons aussi à notre clientèle.



Apprentissage = certificat fédéral de capacité (CFC)

Assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé CFC

La FSCFS et la BGB Schweiz se sont saisies de l'opportunité et ont initié un changement de paradigme dans la branche, à partir de 2012, avec le nouvel apprentissage. Et ce, en veillant toujours à mettre leurs prestations à la disposition du deuxième marché de la santé et à soutenir la prévention pour lutter contre l'inactivité physique. Elle se sont pour ce faire éloignées des programmes d'entraînement standard pour proposer un conseil global en matière de mode de vie et une anamnèse complète, bilan ensuite intégré dans le programme individuel d'entraînement. Les nouveaux professionnels de la branche de l'activité physique et du fitness guident les clients dans les exercices de mobilité, de force et de détente. Ils les conseillent dans le choix d'un mode de vie sain, et contribuent ainsi à la hausse ou au maintien de leur qualité de vie. Ils sont formés à l'amélioration de l'alimentation et à l'élaboration d'un équilibre de vie pour leurs clients ainsi qu'à l'encadrement de nouveaux groupes de clients dans le segment des plus de 50 ans et à la motivation des personnes inactives. Les apprentis sont aussi en mesure d'animer des cours de fitness en groupe. Soulignons encore qu'en formant des apprentis dans son domaine d'activités, un centre de fitness et d'activité physique peut profiter d'un gain conséquent en termes d'image. Les centres de fitness deviennent ainsi des prestataires de plus en plus pris au sérieux.

Recommandation

Formez vous-même la relève professionnelle de notre branche et annoncez-vous comme entreprise formatrice pour accueillir un apprenti. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à ce sujet sur:

www.bewegung-und-gesundheit.ch

Formation professionnelle continue

Brevet fédéral (nouveau brevet remplaçant celui d'instructeur/trice de fitness)

Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé avec brevet fédéral

Orientation «fitness et activité santé»

Il existe deux possibilités d'effectuer cette formation continue:

Assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé avec certificat fédéral de capacité

Le collaborateur est titulaire d'un CFC d'assistant en promotion de l'activité physique et de la santé. Après deux ans de pratique professionnelle à l'issue de l'obtention du CFC, le collaborateur peut acquérir un brevet fédéral. La durée de la formation dépend des modules choisis.

Personnes issues d'autres professions

Les personnes venant d'autres professions doivent être titulaires d'un CFC étranger à la branche ou d'une maturité afin d'être admises à l'examen. La durée de la formation dépend des connaissances préalables et de l'expérience professionnelle.

Contrats de travail et coûts

Vous trouverez des propositions idoines dans les recommandations salariales 2017 de la FSCFS. Des modèles de contrats de travail comportant des propositions sont mis à la disposition des membres de la FSCFS.

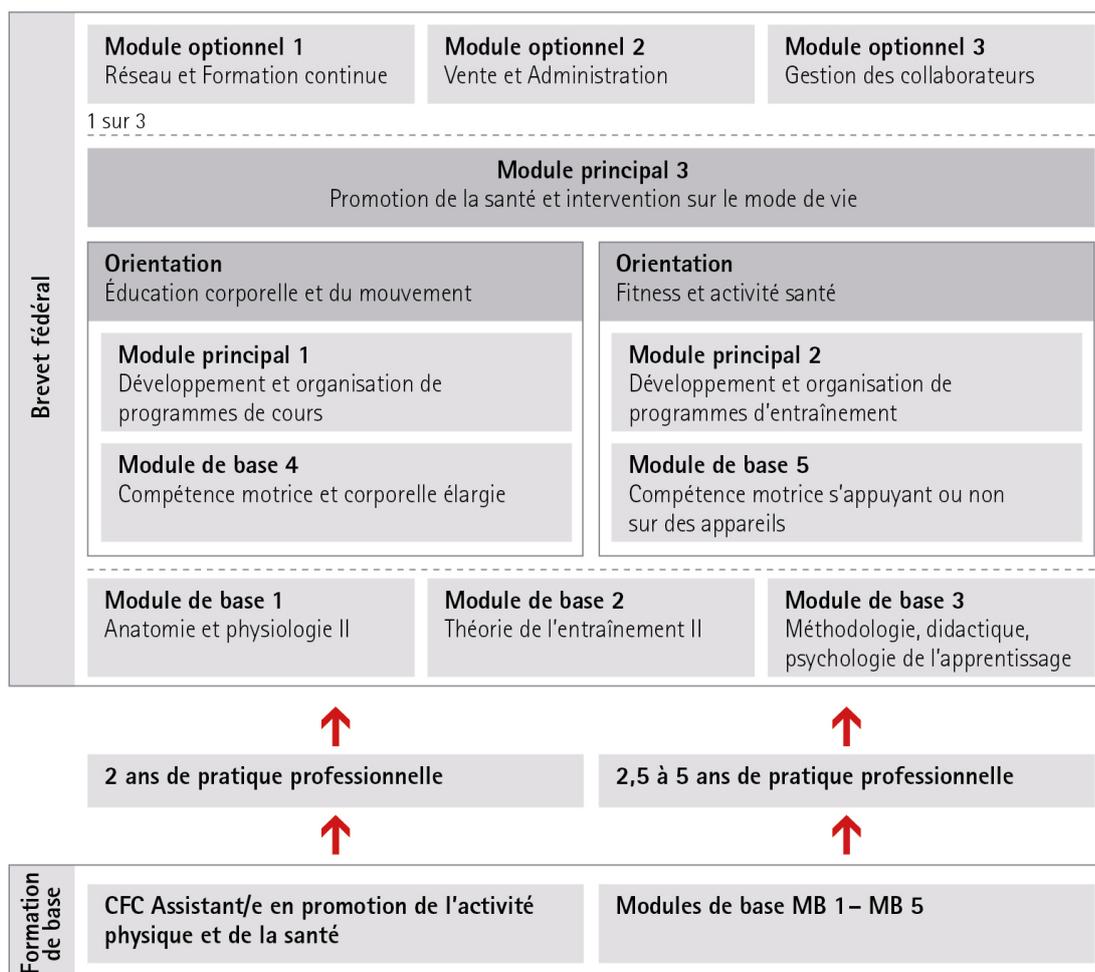
Établissements de formation

Vous trouverez des offres adéquates sur www.sfgv.ch/fr/unsere-partner/formation.html.

Contenus de la formation

Les contenus de la formation ont été répartis en différents modules. Chaque module donne lieu à un examen (organisé par les établissements de formation sous la supervision de l'OrTra Activité physique et santé). Il est nécessaire d'avoir réussi toutes les formations modulaires pour pouvoir s'inscrire à l'examen. L'examen final dure 6 heures.

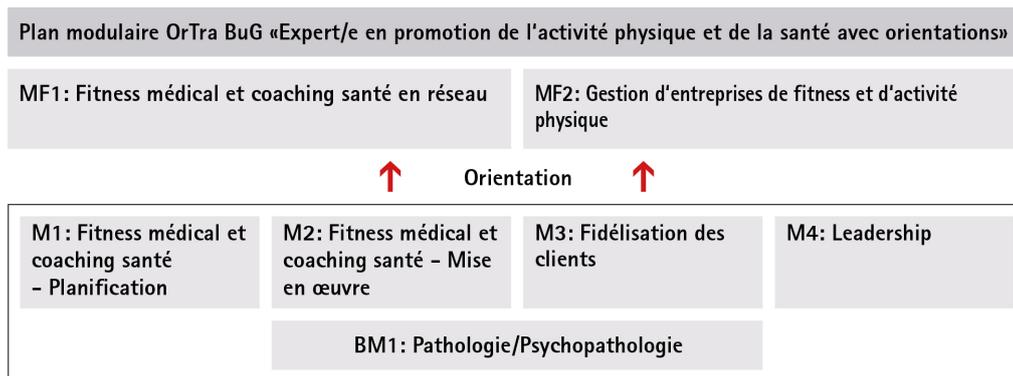
Tableau des modules



Diplôme EPS

Expert/e en promotion de l'activité physique et de la santé avec diplôme fédéral

Il s'agit du niveau le plus élevé de la formation dans le système dual. Il est prévu que la première volée soit formée à partir de 2021. Nous compléterons les présentes directives dès que nous posséderons les premières informations à ce sujet.



Les présentes directives ont été approuvées et mises en vigueur par le comité de direction de la FSCFS lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2017.

FÉDÉRATION SUISSE DES CENTRES FITNESS ET DE SANTÉ (FSCFS)

Claude Ammann, président

Roland Steiner, vice-président

